

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
ACADÉMIE DE LA RÉUNION

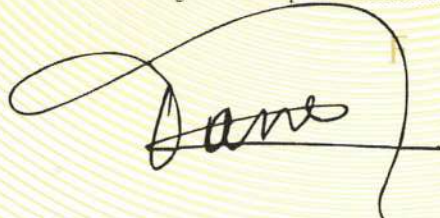
CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

SPECIALITÉ MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTION A - VOITURES PARTICULIÈRES

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D337-1 à D337-25-1,
Vu l'arrêté du 22 avril 2014 modifié portant création de la spécialité maintenance des véhicules option a - voitures particulières du certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance;
Le présent diplôme est délivré à **M. BERTRAND Christophe Max**
Né le 24 décembre 1966, à LE HAVRE (76)
Conformément au procès-verbal de l'examen établi le 03 juillet 2023 par le président du jury.

Fait à Saint-Denis, le 05 juillet 2023

Pour le ministre de l'Éducation nationale et par délégation
La Rectrice de la région académique de La Réunion



Chantal MANÈS-BONNISSEAU



Signature du titulaire :



Ce diplôme est classé niveau 3 du cadre national des certifications professionnelles prévu par le décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019.

N° 20230210899027500002